

CHARTRE D'ENGAGEMENTS SANITAIRES

VOICI UNE LISTE NON EXHAUSTIVE DES MESURES MISES EN PLACE DANS NOTRE ETABLISSEMENT

Votre bien-être, votre sécurité ainsi que celle de nos équipes sont nos priorités absolues.

1. Notre établissement possède un référent qui s'occupe spécifiquement de la bonne mise en place des mesures sanitaires et de leur respect.
2. Notre personnel est formé aux gestes barrières et aux nouveaux modes de fonctionnement mis en place pour assurer votre sécurité.
3. Si vous le souhaitez, vous pouvez effectuer votre « Check-in » à distance.
4. Mise en place de vitres de protection à la réception et au bar afin d'apporter une précaution supplémentaire en matière de respect des distances sociales.
5. Mise en place d'une signalétique qui rappelle les « gestes barrières »
6. Le port du masque est obligatoire pour le personnel en contact avec la clientèle, ainsi qu'un équipement adapté en fonction des situations.
7. Mise à disposition de gel hydro alcoolique dans tous les espaces communs, à l'entrée du restaurant et sur toutes les tables.
8. La désinfection de tous les espaces communs et des points de contact (poignées, interrupteurs, téléphones, WC,...est prévu plusieurs fois par jour Nous suivons un protocole en fonction des surfaces traitées. Les passages feront l'objet d'un affichage pour votre complète information.
9. Désinfection des chambres tous les jours suivant un protocole strict et avec du matériel et des produits certifiés.
10. Service de restauration, respectueux des normes en vigueur et de la distanciation sociale.

Nous vous rappelons enfin que le respect des gestes barrières et des mesures sanitaires recommandées par le gouvernement français sont la responsabilité de tous. Nos engagements auront d'autant plus de force que vous saurez les soutenir et faire preuve de compréhension.



Arâches Les Carroz
+33(0)4 50 90 01 62